

Georges Kakaï Glèlè à propos des élections professionnelles

«La COSI part aux élections confiantes»

Dans quelques jours auront lieu les élections professionnelles au Bénin. A cet effet, Georges Kakaï Glèlè, Secrétaire général de la confédération des organisations syndicales indépendantes (COSI) se dit n'avoir aucune appréhension à propos de ces élections.

Bruno HOUËSSOU

Le Républicain : Du 24 au 30 septembre dernier, le bureau confédéral de la COSI a fait une tournée dans le Nord en prélude aux élections professionnelles nationales qui se dérouleront à partir du 9 octobre prochain. Alors que pouvez-vous dire de cette tournée?

Georges Kakaï Glèlè : Après avoir parcouru le nord du pays, plus spécifiquement l'Atacora et la Donga, toute la COSI part aux élections professionnelles confiantes. Très confiante pour la simple raison que nous avons vu des militants suffisamment mobilisés et convaincus. Comme vous le savez, la COSI regroupe les syndicats les plus expérimentés et les plus vieux du monde de l'enseignement à savoir le maternel et le primaire. Il y a aussi l'enseignement secondaire technique et professionnel. La COSI a en son sein tous les syndicats de la santé toutes catégories à savoir les médecins, les infirmiers, les infirmiers diplômés d'état, les infirmiers de santé, les aides-soignants, le personnel administratif du ministère de santé. La confédération des organisations syndicales indépendantes a aussi eu le personnel des directions départementales de santé, les zémédjans, les maçons professionnels sans oublier le syndicat des agents contractuels de santé. C'est dire qu'on ne peut pas avoir tout ce monde derrière et avoir des appréhensions sur le succès. C'est la raison pour laquelle je disais tout à l'heure que nous partions aux élections professionnelles très confiants. Evidemment, la seule crainte que nous avons est la question relative à la fraude au manque de transparence. Mais déjà, nous avons commencé par critiquer pour mettre les autorités gouvernementales devant leurs responsabilités par rapport à la clarté et la transparence qui doivent entourer les élections car l'enjeu est de taille. Cela va de l'intérêt du peuple béninois, du monde des travailleurs. Le souhait de

la COSI est que ces élections professionnelles se passent dans une transparence totale et qu'on évite la fraude sous toutes ses formes.

Est-ce que vos syndicats qui sont au Nord sont suffisamment informés sur les enjeux de ces élections professionnelles?

Je vous assure que les salles étaient pleines à craquer dans les deux nord où nous avons tenu trois meetings. Nous avons tenu un meeting à Natitingou, un à Kandi, un à Parakou. Je vous confie que malgré l'intempérie qui n'était pas en notre faveur, les camarades ont fait le déplacement et nous avons vu des militants dévoués et déterminés à garantir la première place à la COSI. De même, nous avons une masse de sympathisants de travailleurs de syndicats qui ne sont encore affiliés à aucune centrale ou qui n'ont pas encore pris position par rapport à leur appartenance syndicale.

Quelle est votre relation avec les syndicats à l'approche de ces élections professionnelles?

Je vous rassure tout de suite pour dire qu'il n'y a aucun problème entre les syndicats des sages-femmes et des médecins par rapport à la COSI. Les débats sont en cours. Nous nous sommes réunis le lundi 24 septembre dernier pour voir les stratégies que nous pouvons mettre en place pour que la COSI sorte victorieuse. Les syndicats des sages-femmes et des médecins ont pris part de bout en bout à cette réunion. Le combat se mènera ensemble. Dans certains départements, les médecins sont secrétaires généraux, dans d'autres, ce sont les sages-femmes qui sont plus actives et dévouées. Dans le cadre des élections professionnelles, nous partageons les mêmes points de vue et nous nous battons côte à côte. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait de problème au sein de la COSI. Tous les syndicats sont déterminés et travaillent de jour comme de nuit de sorte que la place de la centrale la plus représentative revienne à la COSI. Même s'il y a des contradictions internes au sein de la confédération, on ne doit pas les exposer au public. Le

linge sale se lave en famille.

Quelle est concrètement la position de la COSI face à la question de l'avancement au mérite?

J'avoue que la COSI s'est opposée à ce mécanisme et se refuse désormais d'en discuter parce que tout ce qui concourt au plafonnement des salaires des fonctionnaires doit être barré et annulé. C'est cela qui fait l'objet des discussions parce que nous sommes pour la conservation de l'amélioration des droits acquis. Les droits acquis des travailleurs aujourd'hui sont leur amélioration de condition de vie et de travail, et tout document administratif, tout texte administratif qui viendrait à étouffer ces droits acquis sera combattu. C'est pour cela que la loi dite d'avancement au mérite dont parle le gouvernement est un texte à combattre. En tout cas sous sa forme actuelle ce texte ne passera pas. On mènera des luttes dans tous les sens.

Quelles sont les visées de la COSI par rapport au syndicalisme au Bénin?

La COSI opte pour le pluralisme syndical. Cela s'entend que l'existence de plusieurs syndicats ne signifie pas division entre syndicats. C'est normal que les centrales n'accordent pas leur violon sur certains points. Mais lorsqu'il s'agit de se battre pour des questions d'ordre national, nous avons pu toujours réaliser l'unité syndicale. C'est le cas par exemple de la loi sur l'avancement au mérite, le paiement des salaires à l'indice réel, la liberté syndicale, le droit de travail. Sur ces questions, je n'ai pas l'impression une seule seconde que les centrales ne se soient pas entendues. Certes, il y a des divergences à propos des stratégies de lutte. En dehors de cela, toutes les centrales ont la même vision sur certains problèmes.

Que pouvez-vous dire aujourd'hui à l'endroit des syndicats et autres travailleurs?

Si j'ai un appel à lancer à l'ensemble des travailleurs de ce pays, c'est de leur dire de sortir massivement durant les jours que la commission électorale nationale a retenus pour le vote. Au niveau de chaque service, il faut que les travailleurs sortent pour accomplir cette tâche de citoyenneté qu'est le vote. J'invite tous les travailleurs à voter massivement car cela permet de connaître le taux de syndicalisation au Bénin. Cela pourra permettre également de savoir ce que représentent les centrales au Bénin et ce que les travailleurs pensent de leurs mouvements syndicaux. Nous lançons aussi un appel à tous les travailleurs de voter la COSI. Mais je compte déjà sur les militants pour que la COSI soit victorieuse.

Elevage et vente d'escargots au Bénin

Pas facile mais rentable

Avant d'être exposé au marché pour être vendu, l'escargot provient de très loin. Du ramassage dans la brousse, de l'élevage dans les localités humides...



L'élevage des Escargots...

Eulege AGNIKPE

À l'été 2001, il sonnait 10 h à Itchéko, un quartier situé dans la sous-préfecture de Pobé (Plateau). Dans la cour de la concession de dame Egbébi Elodie, règne une intense activité. Cette dernière et ses enfants s'affairent depuis le matin de bonheur à anoser et à nettoyer des petites constructions en terre de barre avec des toitures en paille. «Ici, l'on fait la culture d'escargots», lance-t-elle, l'air taquin et amusé. L'élevage d'escargots est une activité traditionnelle qui nécessite de véritables contraintes. L'humidité ambiante est une condition naturelle qui favorise la reproduction de ce mollusque. Ainsi, en saison pluvieuse, dame Egbébi Elodie et les siens doivent parcourir les brousses pour ramasser les escargots et les conserver dans les petites cases. «Ce travail est très dur», confie-t-elle. En effet, la reproduction est assurée grâce à des escargots géniteurs qui pondent des œufs. La ponte intervient trois semaines environ après l'accouplement des mollusques. De là, les œufs sont ramassés et conservés dans la terre humide. Cette incubation peut durer 28 à 30 jours avant de donner naissance à de nouveaux escargots. Ces derniers grandissent. Ainsi, les variétés en élevage sont rangées par catégories d'escargots selon leurs grandeurs. Leur nourriture est faite de farine de maïs, de manioc de soja, etc. «Ce travail est beaucoup plus compliqué», explique dame Egbébi. Pour elle, la nourriture revient un peu plus chère. Car il leur est servi aussi une bonne ration d'eau, ajoute-t-elle et des feuillages afin qu'ils se sentent dans leur milieu naturel.

merce rentable. Les vendeurs y trouvent à faire. Les consommateurs en raffolent.

Une affaire rentable

Les contraintes que cette activité nécessite n'empêchent pas de continuer l'élevage. Après trois mois, un escargot peut atteindre 12 à 15 grammes et est ainsi vendable sur le marché.

Reine A., est vendeuse d'escargots au marché de Dantokpa. Toutes les semaines, elle va chez dame Egbébi Elodie à Itchéko pour s'en approvisionner. Tous les jours, elle expose ses produits dans des paniers. Ici, des clients viennent en grand nombre «Moi je consomme beaucoup d'escargots à cause de leur bonne chère», confie un client, habitué à acheter ces produits. Ainsi, au Bénin, les femmes de la même profession que Reine ont des clients qui viennent acheter leurs escargots. La vente d'escargots suit un circuit bien organisé et implique plusieurs acteurs : les ramasseurs, les éleveurs, les clients et les revendeurs. Les vendeurs parcourent les localités humides pour négocier le produit déjà disponible. Pour rentabiliser et optimiser le gain, les éleveurs s'abstiennent de vendre leur production en saison pluvieuse. Car en cette saison, il y a une telle floraison d'escargots si bien que la vente ne rapporte pas beaucoup.

Mais pour l'heure, la production béninoise est essentiellement écoulée localement. Les consommateurs sont souvent vendeurs de nourriture ou des ménagères. Aux dires des populations, tous les acteurs impliqués dans la chaîne de vente d'escargots font chacun une bonne affaire. Des éleveurs en passant par les revendeurs, personne ne saurait se plaindre. Chacun y trouve son compte.

Pour dame Koko à Modani (Plateau), cette activité est génératrice de revenu. L'élevage d'escargots permet à celle-ci de se donner les moyens nécessaires pour se prendre financièrement en charge, réduire l'insécurité alimentaire, participer aux charges du foyer et faire des épargnes-tontines.



...et leur Commercialisation renferme des aspects économiques



Conférence de presse du CIRD

Elaborer un annuaire électronique des ONG au Bénin

Le Centre d'Informations Régionales pour le Développement (CIRD) a organisé hier une conférence de presse au ministère chargé des relations avec les Institutions, de la société civile et des Béninois de l'extérieur.

Virgile ANATO

Informers les différents acteurs de la presse sur le démarrage du recensement des ONG de l'Atlantique, du Littoral, de l'Ouémé et du Plateau en vue de l'élaboration de l'annuaire électronique des ONG en activité au Bénin. Tel est l'objectif de la rencontre. En réalité, ce recensement des ONG nationales dans les départements suscités démarre effectivement le lundi 8 octobre prochain. Selon M. Romain Abilé Houéhou directeur du CIRD, 62 agents recrutés seront formés pendant une journée

avant d'aller sur le terrain il a ensuite expliqué au nombreux confrères le schéma de recensement. En effet selon le directeur du CIRD, les ONG basées à Cotonou et à Porto-Novo seront recensées dans les mairies de leur localité.

Celles qui sont basées à Abomey-Calavi se feront recenser à la sous-préfecture. C'est pourquoi il ne manquera pas de rappeler les différents objectifs du projet Annuaire électronique des ONG en activités au Bénin dont le lancement s'est effectué le 30 mai dernier : Rendre plus accessibles à travers les supports numériques

les informations sur toutes les associations et ONG en activité au Bénin, faciliter la promotion des associations et ONG en les rendant plus visibles, accroître les possibilités d'une mise à jour périodique de la liste sans cesse croissante des associations et ONG au Bénin. A en croire M. Romain Abilé Houéhou, les organisations non gouvernementales de l'Atacora, de l'Alibori, du Borgou et de la Donga sont entièrement recensées. «Au niveau spatial, le taux du recensement tourne autour de 66,6% à fin juin. Selon nos projections, le niveau actuel du recensement numérique tourne autour de 27,48%» précise-t-il avant de déduire que l'Atlantique/Littoral et l'Ouémé/Plateau comporte les 72,51% d'ONG en activité au Bénin.